



Fondation Feuilhade

INSTITUT DE FRANCE

Pour la 16^{ème} année,
la Fondation Feuilhade - Institut de France
décernera à l'automne son Prix de la Solidarité de Proximité[©]

Thème de l'année 2024 : **Réinventer l'habitat « participatif » entre générations**

Jusqu'au début du siècle dernier, **trois générations vivaient souvent ensemble** sous un même toit. Chacune et chacun participait à la vie de la famille, en fonction de son âge et de ses capacités.

La société a évolué, la cellule familiale est plus réduite.

Rester chez soi est toujours le souhait d'une majorité de personnes âgées, mais leurs enfants sont souvent éloignés ou trop peu disponibles, du fait des modes de vie contemporains.

Il existe heureusement d'autres façons d'**être entouré tout en restant indépendant**. A cet égard, l'**habitat "participatif" entre générations** permet de créer de **nouveaux liens de solidarité**.

La Fondation souhaite **récompenser et encourager** les associations et les structures coopératives qui œuvrent en ce sens, par la remise de **prix**, et un **accompagnement** des lauréats.

Il s'agit de mettre en lumière des **réalisations concrètes et inspirantes** pour d'autres projets de même nature.

- **Prix de la Solidarité de Proximité** : 8 000 €,
- **Prix Coup de Cœur** : 3 000 €,

Les projets récompensés bénéficieront également d'un **suivi** de la Fondation, pour leur développement, et d'une **visibilité** sur les supports de la Fondation.

Critères d'éligibilité :

- Être sous statut associatif ou coopératif
- Fonctionner depuis au moins 2 ans

- Réunir au moins 8 adultes et au moins 1/4 de personnes de plus de 64 ans
- Avoir un caractère laïc

Critères de sélection :

- Richesse et diversité des formes d'entraide entre les résidents (principe de réciprocité : je donne et je reçois)
- Mutualisation des ressources humaines, matérielles et financières entre les résidents
- Liens avec le voisinage
- Originalité
- Reproductibilité
- Utilisation du prix

Dates-clefs :

Date limite de dépôt des dossiers : **lundi 29 avril 2024 à minuit**

Désignation des lauréats : **début juillet 2024**

Remise des prix : **automne 2024**

Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter :

- par courriel : candidature@fondationfeuilhade.org
- par téléphone : 06 07 12 39 87

Comment envoyer votre dossier ?

uniquement par courriel :

candidature@fondationfeuilhade.org

Présentation de votre dossier

Important :

Pour faciliter l’instruction des dossiers, nous vous remercions de :

- Répondre à **toutes les questions** en **respectant la numérotation**
- Ne pas dépasser **6 pages**

NB : la réponse aux questions peut, si vous le souhaitez, être complétée par des pièces jointes

1. Comment avez-vous eu connaissance du présent appel à candidatures ?

2. Coordonnées

- 2.1. Nom et fonction de la personne en charge de la candidature
- 2.2. Adresse courriel et numéro de téléphone de cette personne
- 2.3. Adresse de votre habitat “participatif”
- 2.4. Avez-vous un support de communication pour votre projet ?

3. Identité de votre structure associative / coopérative

- 3.1. Nom
- 3.2. Statut juridique et année de création

4. Genèse de votre projet

- 4.1. Qui en est à l’origine ?
- 4.2. Quels en étaient les objectifs initiaux ?
- 4.3. Quelles ont été les principales étapes de la création ?
- 4.4. Combien de temps s’est écoulé entre la naissance de l’idée et l’installation des premiers occupants ?

- 4.5.** Avez-vous eu des partenaires pour construire ce projet ? Lesquels ?
Comment ont-ils contribué ?

5. Votre lieu

- 5.1.** Décrivez-le, avec ses espaces communs et ses espaces privés
- 5.2.** Quels sont ses atouts ?
- 5.3.** A qui appartient-il ? (Terrain ? bâtiments ? équipements ? autres ?)

6. Les résidents

- 6.1.** Quelles sont leurs motivations ?
- 6.2.** Comment peut-on intégrer et quitter le projet ?
- 6.3.** Aujourd'hui, combien et qui sont-ils, quel est leur âge ?
- 6.4.** Depuis combien de temps sont-ils là et pour combien de temps ?
- 6.5.** Qu'apportent-ils chacun au projet ?

1. L'animateur de la maison

1. S'il y en a un, qui est-il et est-il résident ?
2. Quel est son rôle ?
3. Est-il rémunéré ?
4. Comment a-t-il été sélectionné et intégré au projet ?

7. La vie ensemble

- 7.1.** Quelles sont les règles de vie en commun et comment sont-elles formalisées ?
- 7.2.** Comment se matérialise l'entraide entre les membres du groupe ? (principe de réciprocité : je donne et je reçois)
- 7.3.** Quels biens, services et dépenses sont mutualisés ?

8. Liens avec votre voisinage

- 8.1.** Avec quelles structures ou personnes êtes-vous en contact ?

8.2. Pour quelles activités et dans quels buts ?

9. Modèle économique de votre projet

- 9.1.** Quel est le coût de fonctionnement annuel du lieu (loyers, prestations et autres charges) ?
- 9.2.** Comment ce coût est-il réparti entre les résidents ? Existe-t-il d'autres ressources financières ?
- 9.3.** Au départ, que possédait votre association/coopérative ? Avez-vous bénéficié de dons pour amorcer le projet, et de la part de qui (individus, collectivités, autres ...) ?

10. Et demain ?

- 10.1.** Comment imaginez-vous l'avenir de votre projet ?
- 10.2.** Quelles sont les actions que vous comptez mettre en œuvre pour améliorer / perfectionner votre projet ?
- 10.3.** A quoi vous servira le Prix de la Solidarité de Proximité[©], financièrement et en termes d'image ?

11. Pour terminer

- 11.1.** Expliquez comment ce que vous avez fait pourrait être dupliqué ou reproduit par d'autres personnes, pour un projet similaire.
- 11.2.** Quels conseils donneriez-vous à des personnes désireuses de s'inspirer de votre expérience pour conduire leur projet d'habitat participatif entre génération ?
- 11.3.** En conclusion, quel est, à vos yeux, le principal point fort de votre projet ?

Pour télécharger le dossier de candidature en format Word

[Cliquez ici](#)